

TAKAV'NIR LE MERCREDI !

OUVERTURE DES FOYERS DES JEUNES AUX 11 / 14 ANS (CM2 et +)

Pour quoi faire?

Programme Automne/hiver 2014

VOIR TES AMI(E)S,
JOUER,
FAIRE DES PROJETS,
FAIRE TES LEÇONS,
PROFITER DES ESPACES JEUNES,



**LES MERCREDIS APRES-MIDI
DE 13H30 A 17H30**



Centre Social Intercommunal
Saint Léger sous Cholet
La Séguinière
Saint Christophe du Bois
La Romagne


Le Choletais
L'addace pour réussir



OUVERTURE DES ESPACES JEUNES LES MERCREDIS DE 13H30 à 17H30

Gratuit

POUR QUI ? Tous les jeunes ayant de 11 à 14 ans du territoire du CSI (La Séguinière, la Romagne, St Léger sous Cholet, St Christophe du Bois).

POURQUOI ? Voir ses copains(ines), faire ses leçons, jouer, profiter des foyers, rencontrer d'autres jeunes, construire/parler de ses projets, glander, papoter, faire les activités proposées, ...

Où ? Dans les espaces jeunes des quatre communes. Deux espaces jeunes ouverts par semaine. (suivant le planning). Vous pouvez trouver l'adresse des différents foyers des jeunes sur le site du CSI.

AVEC QUI ? Un animateur sera présent dans chaque foyer.

Planning des ouvertures les activités proposées ne sont pas obligatoires.

Date	Communes	Activités
17 septembre	St Léger / La Romagne	Jeux en folie
24 septembre	St Christophe / La Séguinière	Jeux en folie prépare ta sortie du 15 Octobre
1 ^{er} octobre	St Léger / La Romagne	Atelier Cuisine
8 octobre	St Christophe / La Séguinière	Atelier Cuisine
15 octobre	Sortie (inscriptions au 02.41.56.26.10)	A définir avec les jeunes lors de « prépare ta sortie ».
5 novembre	St Léger / La Romagne	Les expériences scientifiques de Salomé et Olivier
12 novembre	St Christophe / La Séguinière	Les expériences scientifiques de Salomé et Olivier
19 novembre	St Léger / La Romagne	CSI Hollywood Prépare ta sortie du 17 Décembre
26 novembre	St Christophe / La Séguinière	CSI Hollywood
3 décembre	St Léger / La Romagne	Lézarts ticho
10 décembre	St Christophe / La Séguinière	Lézarts ticho
17 décembre	Sortie (inscriptions au 02.41.56.26.10)	A définir avec les jeunes lors de « prépare ta sortie ».

Conditions d'accès

Pour toutes questions les parents peuvent passer dans les foyers rencontrer l'animateur durant les horaires d'ouvertures.

- Etre adhérent au CSI : 4€/An, fournir une fiche sanitaire*, et une autorisation parentale*.
- L'accès au foyer des jeunes est gratuit, sauf pour les sorties.
- Aucune inscription n'est demandée, sauf pour les sorties.
- Les jeunes ont accès à tous les foyers.
- Le centre social n'assure pas le transport, sauf pour les sorties

*Plus d'informations et documents téléchargeables sur le site du centre social : <http://ocsigene.centres-sociaux.fr/>, dans la Rubrique « TAKAV' NIR LES MERCREDIS ».

Contact

Pour plus d'informations contacter Julie ou Olivier au 02.41.56.26.10
ou nous écrire à passerelle1114@yahoo.fr

Centre Social intercommunal OCSIGENE
18 rue d'anjou, 49280 Saint Léger Sous Cholet